

# IMMIGRATION MASSIVE : POURQUOI SORTIR DE L'UNION EUROPÉENNE (FREXIT) ?

- **Retrouver des frontières nationales en quittant l'espace Schengen.**

Pour retrouver la maîtrise de nos frontières nationales, il est impératif de quitter l'Union européenne et l'espace Schengen qui instaurent la libre circulation totale des biens et des personnes et interdisent les contrôles permanents aux frontières. Pour rappel : le RN a officiellement renoncé à dénoncer les accords de Schengen, après avoir renoncé à la sortie de l'UE.

- **Dissoudre Frontex.** L'agence européenne chargé du contrôle des frontières extérieures de l'UE, organise l'immigration clandestine bien plus qu'elle ne l'empêche. Pour rappel : là encore, le RN souhaite renforcer cette agence, validant au passage la logique fédérale de l'Union européenne.

- **Échapper au Pacte migratoire imposé par l'UE** dans quelques mois, qui va nous obliger à se répartir les migrants sous peine de 20 000 euros d'amende par migrant refusé.

- **Quitter la CEDH (Cour européenne des droits de l'homme).** Pour retrouver notre pleine souveraineté en matière d'immigration et pouvoir décider de nos règles d'accueil des étrangers en France, il est impératif de dénoncer la Convention européenne des droits de l'homme dont l'application par la CEDH empêche aujourd'hui la France, par exemple, de remettre en cause le regroupement familial.

- **Renvoyer les clandestins chez eux et appliquer les OQTF** (Obligation de Quitter le Territoire). Du fait d'une directive européenne (la directive « retour »), la France n'a pas le droit de renvoyer immédiatement un clandestin dans son pays d'origine. Celui-ci dispose en effet d'un délai de 7 à 30 jours pour quitter de lui-même le territoire. Ce n'est qu'au terme de ce délai, s'il est de nouveau appréhendé, qu'une procédure d'expulsion peut être engagée.